

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2012

ETAIENT PRESENTS : Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - DEREAT JY. - FREMONT L. - LE FOLL M. - THOMAS D. (Adjoints) - BOULANGE F. CREEL G. - GUENNIC MT. LE BAIL J. - LE VEZOUET JP. - MABIN B. - MORICE Y.- RINFRAY B.

ABSENTS EXCUSES :

Mme ANGER M. qui donne pouvoir à M. LE VEZOUET JP
Mme DURAND A. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.
M. HENRY B. qui donne pouvoir à M. DEREAT JY.
Mme JONET S. qui donne pouvoir à Mme THOMAS D.

ABSENTS :

M. JACOB JL.
M. LE GUILLOU G.
Mlle MARTIN E.
M. MORISSEAU M

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil, M. Pierre SALLIOU accueille M. DELVAL, Trésorier et le remercie vivement pour sa collaboration.

I Approbation du PV de la dernière séance

M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des remarques concernant le PV de la séance du 12 mars 2012. Aucune remarque n'est formulée. Le PV est adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

II Compte de gestion 2011

M. DELVAL rappelle le principe de la comptabilité publique : séparation de l'ordonnateur (le Maire) et du comptable.

M. Marcel LE FOLL présente le compte de gestion 2011, qui fait état de l'exécution du budget primitif 2011, à savoir mandats, titres, décisions modificatives émis durant l'année 2011, y compris les opérations relatives à la journée complémentaire.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion pour le budget de la commune.

III Compte administratif 2011

M. Marcel LE FOLL présente les résultats du compte administratif 2011, à savoir :

Compte administratif 2011 : Budget Commune

- Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses 1 612 883.17. €	Dépenses 1 854 348.65 €
Recettes 1 996 710.22 €	Recettes 2 682 801.57 €

M. DELVAL note que les frais de personnel sont stables depuis 2008. Par contre, du fait d'un nouvel emprunt d'un montant de 800 000 € souscrit en 2011, les annuités d'emprunt passeront de 220 000 € à 276 000 €. M. DELVAL souligne la revalorisation des bases des impôts locaux, et rappelle que les bases locatives de la commune sont relativement élevées.

M. DELVAL note une baisse des dotations de l'Etat. Cette baisse s'explique par la diminution de la population et un désengagement de l'Etat.

- 2009 : 2967 habitants
- 2010 : 2923 habitants
- 2011 : 2920 habitants
- 2012 : 2914 habitants

Ainsi, en 2009 les dotations s'élevaient à 563 000 €. Or, en 2010, elles étaient de 549 000 € en 2011 : 547 000 €

Avant de voter le compte administratif, M. Pierre SALLIOU quitte la salle du conseil.

M. Marcel LE FOLL demande au conseil d'approuver le compte administratif.

Le compte administratif étant identique à celui du compte de gestion, le conseil municipal l'approuve à l'unanimité.

IV Affectation du résultat

Le compte administratif 2011 fait apparaître un résultat net de clôture de 724 485.72 €. Compte tenu du résultat de la section d'investissement, un montant de 343 941.74 € sera affecté au compte 1068. Le solde : 380 543.78 € sera reporté en section de fonctionnement.

V Budget primitif 2011

M. DELVAL, Trésorier présente la section de fonctionnement du budget primitif.

Elle s'équilibre à hauteur de 2 119 074.98 €. Un virement d'un montant de 630 000 € est prévu pour alimenter la section d'investissement.

M. Marcel LE FOLL présente la section investissement. Elle s'équilibre à hauteur de 2 388 225.39 € dont 1 523 500 € de dépenses d'équipement. Parmi les principales dépenses :

- Acquisitions diverses (67 800 €) dont une balayeuse pour les services techniques, M. Pierre SALLIOU précise qu'aucune décision n'est prise concernant cette acquisition.
- Extension rénovation de l'école du Croissant (606 000 €).

- Giratoire avenue Pierre Loti, Rue de l'Armor, Rue Antoine Mazier (80 000 €).
- Plateau multisports au Croissant (84 000 €).
- Vestiaires au Rucær (265 000 €).
- Voirie et signalétique (Route du camping, liaisons douces : au Chemin Vert, du Restmeur au rond-point St-Loup...) (127 000 €).

M. Marcel LE FOLL ajoute que la réalisation du plateau multisports et des vestiaires au Rucær, sont conditionnés à l'obtention des subventions DETR déposées auprès des services de la préfecture.

M. Pierre SALLIOU rappelle les principales réalisations 2011 :

- Chantier de la Poterie.
- Eclairage de la salle de tennis.
- Trottoirs rue Jean Louis Martin.
- Peinture routière.
- Achat d'une lame de déneigement.

M. Pierre SALLIOU précise que les travaux d'extension et de rénovation de l'école du Croissant doivent commencer le 10 avril prochain. L'aménagement du giratoire rue de l'Armor, rue Antoine Mazier et avenue Pierre Loti est soumis à avis du Conseil Général.

En ce qui concerne la signalétique dans les quartiers, M. Loïc FREMONT ajoute que le chantier est déjà commencé rue de l'Eglise.

La rénovation de l'éclairage public passera par un remplacement de lampes sur les réseaux.

M. Pierre SALLIOU précise que c'est un budget porteur d'avenir, au service des administrés, que les finances sont saines, et note la gestion prudente et réaliste. M. Pierre SALLIOU regrette la baisse des dotations de l'Etat. Il remercie particulièrement M. Christian DELVAL, Trésorier M. Marcel LE FOLL, Adjoint aux finances, la commission des finances et les services administratifs.

M. Yves MORICE souligne également l'importance des investissements : le giratoire, les vestiaires, le plateau multisports.

M. Loïc FREMONT, Vice-Président de Guingamp Communauté dresse la liste des principaux dossiers traités à ce jour :

- L'espace sportif Pierre-Yvon Tremel (les travaux sont bien avancés)
- le Parc d'activités de Kérizac (la 1^{ère} tranche est terminée)
- Le parc d'activités de Kergré (le chantier démarre)
- Le pôle d'échange multimodal (les travaux vont démarrer en septembre)
- La zone St-Loup (les appels d'offres vont être lancés normalement en fin d'année)
- La ressourcerie à St-Agathon (travaux prévus en 2013)
- La gare de fret
- Le pôle jeunesse (à l'emplacement de l'immeuble Molière déconstruit)
- Le skate parc (M. Jean-Yves DEREAT précise que le chantier va démarrer rapidement)

M. Pierre SALLIOU s'inquiète de la baisse de la population, et souhaite vivement le développement des 3 lotissements en cours de réalisation :

- Lotissement les Hauts de Kergoz,
- Lotissement de la Poterie,
- Lotissement du Chemin Vert

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget primitif.

VI Vote des taux des 3 taxes

M. Marcel LE FOLL explique que la commission des finances a décidé de maintenir les taux de 2011. M. DELVAL précise que seules les communes de Grâces et Guingamp ont augmenté leurs taux.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de maintenir les taux à savoir :

- Taxe d'habitation 16.30%
- Foncier bâti 20.02 %
- Foncier non bâti 57.12 %

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ces taux.

VII Dossier subvention Centre National Développement du Sport

M. Marcel LE FOLL explique que, dans le cadre des projets du vestiaire au Rucaër et du plateau multisports, il est possible de bénéficier de subvention du Centre National de Développement du Sport.

M. Loïc FREMONT précise en effet que Guingamp Communauté a obtenu une subvention de 600 000 € du Centre National de Développement du Sport pour l'espace sportif Pierre-Yvon Tremel.

De plus, M. Marcel LE FOLL déclare que dans le même temps une demande de subvention pour les vestiaires du Rucaër va être formulée auprès de la ligue de foot.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à demander une subvention pour les projets précités au Centre National de Développement du Sport.

VIII Convention Foncier Bâti Industriel

M. Yves MORICE présente le projet de convention pour le Foncier Bâti Industriel. Actuellement la commune perçoit la somme de 35 000 € Selon la convention élaborée, la répartition se réaliserait comme suit :

- 10 % pour Pabu

- 45 % pour Guingamp Communauté
- 45 % (20% répartis entre les 6 communes et 25 % répartis entre Pabu, Guingamp et Plouisy)

M. Jean-Yves DEREAT souligne que c'est un bon compromis.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette convention.

IX Questions diverses

M. Loïc FREMONT fait part, qu'après un échange avec M. Bernard HENRY au cours du dernier bureau municipal, il va désormais prendre en charge le tourisme en plus du patrimoine qui sont liés. M. Bernard HENRY conserverait la mission culture.

Mme Béatrice MABIN s'interroge sur cette modification. M. Loïc FREMONT répond que, dans les faits, il s'occupe déjà du tourisme auprès de la commune et de Guingamp Communauté, et qu'il a reçu l'aval de M. Bernard HENRY.

M. Pierre SALLIOU évoque l'acquisition d'un terrain par la commune à Kérez d'une superficie de 3926 m². Ce terrain pourrait servir à la création de jardins partagés.

Mme Françoise BOULANGE s'étonne de ce projet, car elle estime que PABU est une commune rurale.

M. Pierre SALLIOU répond qu'il a été sollicité par des habitants des logements HLM au Bourg. Il précise que s'il n'y a pas de public intéressé, la commune envisagerait d'autres projets.

M. Pierre SALLIOU évoque la présence de l'épicerie solidaire, située dans l'ancien local technique. Celle-ci est très fréquentée. Pour la mise à disposition du local, la commune envisage une participation de 50 € par mois. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision, une convention va être signée avec cette association.

M. Pierre SALLIOU demande aux élus de s'inscrire pour les permanences lors des prochaines élections : 22 avril et 6 mai (élections présidentielles) , 10 juin et 17 juin (élections législatives).

M. Jean-Pierre LE VEZOUET demande un vote à bulletins secrets concernant la commune nouvelle.

M. Pierre SALLIOU rappelle son opposition à la création de la commune nouvelle. Par contre, il souhaite que les élus de PABU participent aux différentes commissions.

Mme Béatrice MABIN ajoute qu'il est primordial d'avoir des informations.

M. Loïc FREMONT précise que le conseil municipal n'a pas à prendre de décision lors de cette séance, et qu'il est difficilement possible de finaliser ce dossier avant 2014. M. Loïc FREMONT rajoute que les présidents des commissions seront désignés le 2 mai prochain.

M. Joël LE BAIL déclare que ce sont les électeurs qui décideront en 2014.